

## Conseil municipal du 13 octobre 2011

### Vœu de la majorité municipale pour le maintien des moyens indispensables à une offre de soins de qualité à l'hôpital Bécclère

Considérant que l'hôpital Antoine Bécclère est le seul établissement hospitalier de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris de son territoire de santé (92 sud),

Considérant que sur ce territoire de santé, qui regroupe 14 communes du sud des Hauts-de-Seine, vivent plus d'un demi million d'habitants,

Considérant que l'hôpital Antoine Bécclère mène aujourd'hui une activité de proximité essentielle et dispose d'un niveau d'excellence remarquable,

Considérant que l'hôpital Antoine Bécclère était, jusqu'à cette année, à l'équilibre financier et qu'il a même dégagé, durant les cinq dernières années, un excédent de 10 millions d'euros qui fait de cet établissement une exception au sein de l'AP-HP,

Considérant que les orientations retenues pour cette structure par la Direction de l'AP-HP, et les délocalisations qu'elles impliquent, aboutissent à affaiblir l'offre de soins, à remettre en cause le projet médical de l'hôpital Antoine Bécclère, à dégrader les conditions de travail de l'ensemble du personnel,

Considérant que la population présente au sein du territoire de santé de l'hôpital Antoine Bécclère serait alors contrainte de se tourner vers des structures privées à but lucratif qui ne sont pas en mesure de garantir l'accès égal de chacun-e à des soins de qualité,

Le Conseil Municipal de Fontenay-aux-Roses, réuni ce jour, souhaite que l'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris donne à l'hôpital Bécclère les moyens indispensables à une offre de soins de qualité et la mise en place du nouveau projet médical de l'hôpital, notamment en permettant :

- le maintien des lits d'unité de soins intensifs de cardiologie,
- le maintien des 20 lits de spécialité pneumologie, avec les postes universitaires correspondants,
- le maintien du service de procréation médicalement assistée,
- le financement de la mise en conformité des réanimations et des laboratoires,
- le financement des 25 lits en aval des urgences promis depuis 3 ans.

Ce vœu sera transmis à :

-M. Bertrand, Ministre de la Santé

-M. Evin, Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé

-Mme Faugère, Directrice Générale de l'AP-HP

-Mme Welty, Directrice du groupement hospitalier Bicêtre-Bécclère-Brousse